



Le stage est souvent considéré comme un vecteur principal d'accès à l'emploi. Aujourd'hui, plus de 6000 stages par an sont réalisés par les étudiants de l'université Rennes 2.

## Stages

Les étudiants peuvent réaliser des périodes de mises en situation professionnelle, dans le cadre de stages obligatoires (intégrés aux formations ou stages d'ouverture), ou de stages optionnels (sous réserve de validation de la demande)

Des offres de stages sont déposées sur [Resonances](#) par des professionnels.

Consultez les périodes de stage par formation sur le catalogue des formations :

[Consulter le catalogue des formations](#)

Bien préparer son projet de stage

L'université Rennes 2 fournit aux étudiant·e·s qui le souhaitent un accompagnement au projet ainsi qu'un certain nombre d'outils pour bien préparer son insertion professionnelle.

Vous pourrez ainsi profiter d'ateliers organisés par le SUIO-IP (aide à la recherche de stage, ateliers sur les projets de mobilités à l'étranger, etc.) et acquérir les techniques de recherche de stage.

[Découvrez les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle de Rennes 2](#)

### Les stages d'ouverture (UEO) en Licence

Cette UEO (Unité d'Enseignement d'Ouverture) permet de réaliser un stage de 10 jours ou 70h minimum, permettant de découvrir les réalités professionnelles liées à son projet. Ce choix est possible si l'étudiant n'a pas de stage obligatoire à effectuer dans sa licence. Ainsi l'étudiant pourra choisir cette UEO de 1 à 3 fois au cours de son parcours à raison d'une fois par année universitaire.

Le stage d'ouverture peut être réalisé dès le début de l'année universitaire et doit se terminer au plus tard avant la session 1 d'examen des semestres 2, 4 et/ou 6.

[Plus d'informations sur l'UEO Stage](#)

Contact  
Secrétariat des stages (SUIO-IP)

Bâtiment T (Pôle Numérique) - 3e étage - porte 315  
Place du Recteur Henri Le Moal  
35043 Rennes

[suio-ip-stage@univ-rennes2.fr](mailto:suio-ip-stage@univ-rennes2.fr)

Pour les UFR Langues, Sciences Sociales, STAPS et le Cirefe :

[02 99 14 13 99](#)

Pour les UFR Arts-Lettres-Communication et Sciences Humaines :

[02 99 14 13 88](#)

Horaire d'ouverture au public

Lundi : 14h00 -17h00

Mardi : 14h00 -17h00

Mercredi : 14h00 -17h00

Jeudi : 14h00 -17h00

Vendredi : 14h00 -17h00

(horaires valables jusqu'au 20 décembre 2024)

À voir aussi

- [Insertion / Emplois](#)